



COMITÉ RELATIF AUX PROBLÉMATIQUES DE MAIN-D'ŒUVRE

POUR CERTAINS TITRES D'EMPLOI

RECOMMANDATIONS CONJOINTES AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS)

LE 11 FÉVRIER 2013

Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux
3700, rue Berri, bureau 300, Montréal (Québec) H2L 4G9
Tél. : (514) 873-1800 Téléc. : (514) 873-6204 Site internet : www.cpnsss.gouv.qc.ca

CONTEXTE

Le comité relatif aux problématiques de main-d'œuvre a pour mandat d'identifier des pistes de solution quant aux problématiques afférentes aux titres d'emploi identifiés comme étant vulnérables par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de soumettre des recommandations, conjointes ou non, au MSSS. Conformément au libellé des lettres d'entente¹, le comité a également la possibilité de faire des recommandations concernant d'autres titres d'emploi.

Quoique la durée du mandat était de six (6) mois après la mise sur pied du comité, de consentement, les parties ont amorcé les travaux en juin 2012, et ce, à la suite de l'identification des titres d'emploi jugés vulnérables par le MSSS pour l'année en cours. C'est donc dans la recherche d'une entente sur des recommandations conjointes que les parties formulent des recommandations visant tous les *titres d'emploi jugés vulnérables* identifiés à la liste publiée en juin 2012 (annexe 1) ainsi que ceux *susceptibles de devenir vulnérables*. Il importe de rappeler que ce comité est sans budget.

¹ Lettre d'entente no 26 c.c. APTS;
Lettre d'entente no 26 c.c. FP-CSN;
Lettre d'entente no 14 c.c. FSSS-CSN;
Lettre d'entente no 17 c.c. FSSSS-CSQ;
Lettre d'entente no 28 c.c. SCFP-FTQ;
Lettre d'entente no 25 c.c. SQEES-FTQ, section locale 298;
Lettre d'entente no 15 c.c. SEPB-FTQ.

Les représentants syndicaux et patronaux du comité relatif aux problématiques de main-d'œuvre conviennent des recommandations conjointes suivantes au MSSS :

1. Poursuivre les comités nationaux pour les titres d'emploi de :
 - Infirmière
 - Infirmière auxiliaire
 - Préposé aux bénéficiaires ;
2. Transformer le groupe de travail consultatif sur la main-d'œuvre des psychologues en un comité national de main-d'œuvre du MSSS ;
3. Prévoir la mise en place d'un comité national de main-d'œuvre pour les titres d'emploi jugés vulnérables ou susceptibles de devenir vulnérables prévus à la dernière mise à jour de la liste des titres d'emploi jugés vulnérables, ou pour un regroupement de titres d'emploi prévus à cette même liste. Toutefois, le présent alinéa ne vise pas les titres d'emploi énumérés aux alinéas 1 et 2;
4. Réviser la détermination des mandats des travaux aux comités nationaux de main-d'œuvre mis en place en fonction des problématiques propres à chacun des titres d'emploi;
5. Prévoir que les syndicats concernés de la partie syndicale puissent rencontrer les représentants du MSSS afin de leur faire part de leurs préoccupations à l'égard des titres d'emploi:
 - Auxiliaire aux services de santé et sociaux
 - Secrétaire médicale
 - Technicien en informatique

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES AUX PRÉSENTES ONT SIGNÉ LE 11 FÉVRIER 2013.

LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX DU COMITÉ

LES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU COMITÉ

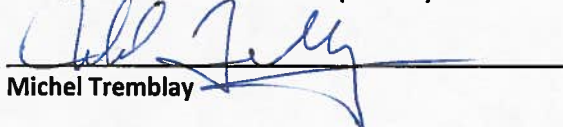
FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (FSSS-CSN)


Richard Dufort

COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (CPNSSS)

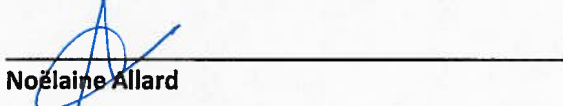

Ingrid Tremblay

FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES (FP-CSN)


Michel Tremblay

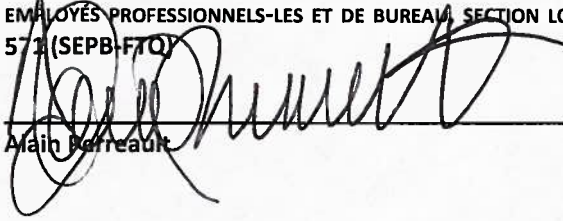

Jean Carboneau

ALLIANCE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (APTS)


Noéline Allard

Mélanie Pelletier

SYNDICAT QUÉBÉCOIS DES EMPLOYÉS DE SERVICE, SECTION LOCALE 298 (SQEES-FTQ), SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP-FTQ) ET SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET DES EMPLOYÉS PROFESSIONNELS-LES ET DE BUREAU, SECTION LOCALE 571 (SEPB-FTQ)


Alain Perrault

Adélia Guité

Denis Perras

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (FSSSS-CSQ)


René Beauséjour

ANNEXE 1

Titres d'emplois jugés vulnérables

Mise à jour 2012 (Données 2010-2011)

Titre	2010-2011		2017-2018	
	Besoin de main-d'œuvre initial	Besoin de MO initial / Effectif 2011	Déficits projetés de main-d'œuvre	Déficit / Effectif requis
Diplômés universitaires en travail social	517	4,6%	998	8,1%
Infirmières	2 179	4,0%	4 258	7,4%
Infirmières auxiliaires	465	2,7%	1 434	6,0%
Pharmaciens d'établissement ⁽¹⁾	157	11,0%	362	18,4%
Psychologues	151	7,0%	425	15,3%

⁽¹⁾ En fonction de la projection antérieure et des postes vacants en date du 13 août 2011.

Titres d'emplois susceptibles de devenir vulnérables

Titres d'emploi hautement à surveiller

Mise à jour 2012 (Données 2010-2011)

Titre	2010-2011		2017-2018	
	Besoin de main-d'œuvre initial	Besoin de MO initial / Effectif 2011 ⁽¹⁾	Déficits projetés de main-d'œuvre	Déficit / Effectif requis ⁽¹⁾
Audiologistes	16	4,7%	41	8,5%
Ergothérapeutes	203	4,9%	-	0,0%
Orthophonistes	59	3,1%	38	1,5%
Physiothérapeutes	113	2,6%	188	3,5%

⁽¹⁾ Effectif pour l'ensemble du Québec.

Titres d'emploi à surveiller

Mise à jour 2012 (Données 2010-2011)

Titre	2010-2011		2017-2018	
	Besoin de main-d'œuvre initial	Besoin de MO initial / Effectif 2011	Déficits projetés de main-d'œuvre	Déficit / Effectif requis
Inhalothérapeutes	153	4,6%	3	0,1%
Préposés aux bénéficiaires	799	2,0%	3 679	7,8%
Technologistes médicaux	397	7,7%	498	8,9%

Note :

Plusieurs éléments peuvent teinter la situation précaire ou non d'un titre d'emploi. Bien que les données quantitatives jouent un rôle important, les données qualitatives permettent, de concert avec les données quantitatives, d'identifier le niveau de vulnérabilité du titre d'emploi.